

LE CHRU DE TOURS DÉPLOIE SA DÉMARCHE « SIMPLIFIONS NOTRE HÔPITAL »

Lancée au CHRU de Tours juste après la crise COVID-19 du printemps 2020, la démarche « Simplifions Notre Hôpital », qui vise à simplifier les procédures, permet d'ouvrir des pistes et de travailler leur mise en œuvre de manière rapide, avant de faire un premier bilan au printemps prochain.

Pendant la première période COVID-19, le fonctionnement du CHRU a été profondément modifié. Le contexte était exceptionnel bien sûr, du fait de la loi d'urgence sanitaire qui a suspendu l'application de certains textes règlementaires, et du fait de l'allègement de la contrainte financière pour permettre à l'hôpital d'assurer son rôle dans cette crise.

DES FONCTIONNEMENTS PLUS FLUIDES ET DES COLLABORATIONS PLUS DIRECTES

Juste après cette période, il est apparu utile de se demander quels enseignements collectifs nous pouvions retenir pour simplifier nos fonctionnements.

L'objectif, en parallèle du Ségur de la santé, dont la simplification du cadre hospitalier était un des chantiers, était de rapidement nous saisir de ce sujet, pour apporter les améliorations utiles sur ce qui est de notre ressort, à l'échelle de notre établissement.

La réflexion n'est pas nouvelle au CHRU. Elle apparaît déjà dans le Projet d'établissement, et notamment dans le Projet managérial. Mais elle méritait d'être approfondie, au regard des fonctionnements plus fluides et des collaborations plus directes que nous avons su mettre en place pour faire face à l'épidémie.



UNE DÉMARCHE EN DEUX ÉTAPES

Pour recouper différents angles de vue sur cette crise, nous avons souhaité consulter les membres du groupe Projet managérial, de la cellule de crise COVID-19, du groupe Reprise, de la Commission de la Vie Hospitalière et du Collège cadres.

La première étape a permis de faire émerger les idées à retenir de la crise pour simplifier nos fonctionnements dans quatre processus maieurs :

Mieux se connaître, Faciliter les projets, Disposer des bonnes ressources, Travailler ensemble.

Elle consistait à interroger ces professionnels sur le point principal de leur quotidien qui était à simplifier, par le biais d'un questionnaire envoyé fin juin 2020.

Les réponses ont été classées et complétées début juillet par un groupe de volontaires parmi les personnes sollicitées par questionnaire, lors d'une demi-journée, afin de cibler les points prioritaires à simplifier dans nos fonctionnements internes.

La deuxième étape a consisté à établir un plan d'actions de simplification à partir des thèmes identifiés, en associant 20 autres volontaires, et les directions fonctionnelles concernées. Cette journée s'est déroulée le 30 septembre, et s'est terminée par une restitution des propositions des différents ateliers à la Directrice Générale et au Président de la CME. Afin de rendre cette démarche pleinement opérationnelle, le groupe a également fixé les échéances des actions attendues et aura la possibilité de tester les solutions proposées. L'objectif est d'aboutir à des actions réalisables dans les 6 mois et portées par les personnes sollicitées, des référents médicaux et non médicaux.

Une campagne de communication est en cours, pour faire connaître cette démarche et l'ensemble des actions retenues. Rendez-vous dans quelques mois pour le premier bilan.

CONTACT PRESSE